



BARDAGE EN PIN MARITIME TRAITÉ EN AUTOCLAVE
École primaire de la commune de Garein (façade sud) (40)
SLK-BLANQUET Architectes, Mont-de-Marsan (40)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
jeudi 30 juillet 2015

DU BOIS LANDAIS TRANSFORMÉ DANS LES LANDES

Ces nouvelles Rencontres Professionnelles Bois Construction du CODEFA, organisées dans les Landes en juillet dernier, ont permis d'aborder une nouvelle fois un thème majeur pour le développement de la filière bois régionale dans la construction : l'accès à la commande publique.

Jean-Marc Cénac, chargé d'opérations à la direction de l'aménagement au Conseil Départemental des Landes, est intervenu en tant que maître d'ouvrage public pour d'une part, préciser leur rôle dans la rédaction des cahiers des charges et d'autre part, présenter 2 projets valorisant l'offre bois locale.



Cour intérieure du collège de Labrit (40)

syndicats mixtes de développement économique qui participent à la mise en œuvre de bâtiments et valorisant le pin maritime.

Les entreprises peuvent solliciter le Conseil Départemental si un cahier des charges n'est pas adapté techniquement pour le faire évoluer et permettre au pin maritime d'accéder à ces marchés et avoir ainsi une cohésion dans l'ensemble des politiques de soutien menées aux différents secteurs et à la mise en œuvre du bois.

PROCESSUS DE CONCEPTION D'UN PROJET

Charles-Henri Sichère-Lawton, de l'agence SLK-BLANQUET Architectes, précise qu'un travail de recherche doit être fait sur l'ensemble de l'offre de produits bois locaux en amont de la conception d'un projet. Ainsi chaque fiche de chaque produit sera détaillée, pour faire ressortir les spécificités de l'offre locale. Un plan de localisation des entreprises de la filière bois permettra ensuite d'établir un process complet sur la fabrication industrielle pour répondre au mieux à l'appel d'offres avec des produits locaux très spécifiques tels que des contreplaqués M1, des lamellés-collés classe 4, du mobilier... en pin maritime.

En phase de conception, la principale étape en maîtrise d'œuvre est l'esquisse, le dessin général souvent issu du cahier des charges. Il faudra à chaque phase préciser les matériaux, la mise en œuvre et, en dirigeant le dialogue, avec les maîtres d'ouvrages ou avec les entreprises ensuite, vers les produits locaux. À la fin de la phase de conception, dans le dossier de consultation, toutes les pièces graphiques devront décrire les ouvrages très précisément pour ne pas laisser le champ à une entreprise, qui souhaite répondre, la possibilité d'utiliser des produits différents. C'est dans cette phase que les entreprises locales pourront être mises en avant.

Au moment de l'appel d'offres, avec « l'analyse des marchés de travaux », comme pour les pièces graphiques, il s'agira dans cette étape d'étudier correctement les offres des entreprises pour ne pas laisser de doute sur un produit. Pour être recevable, une offre doit être conforme aux exigences prescrites dans le cahier des charges.

Pendant les travaux, la phase d'exécution, phase très importante pour les parties d'ouvrage en bois, il faudra produire des plans d'exécution très poussés, le bois nécessitant un travail plus précis que la maçonnerie. Il est important de prévoir plus de temps dans la phase d'exécution pour éliminer

SOUTIEN À LA FILIÈRE BOIS LOCALE

Les Départements sont en charge des réalisations de certains bâtiments publics, notamment des collèges. Dans ce cadre-là, le Conseil Départemental des Landes s'investit aux côtés des industriels et des entrepreneurs dans la promotion de l'éco-label : PEFC pour avoir des outils dans les marchés publics et de s'assurer un approvisionnement en essences locales en faisant appel à des arguments techniques, des arguments qualitatifs, des marques et des éco-labels.

Le Conseil Départemental des Landes est également présent dans de nombreux

le maximum d'erreur dans la réalisation des pièces, notamment les pièces en interface avec la maçonnerie, pour créer des zones de jeux (pare pluie, pare vapeur, des étanchéités). Ce document servira également à vérifier les origines du bois et tous les détails de mise en œuvre, document valable aussi pour le mobilier.

L'utilisation de pin maritime landais, transformé par des entreprises locales, dans les appels d'offres publics reste une volonté politique du Conseil Départemental des Landes, une demande imposée par le maître d'ouvrage.



Plan du collège de Labrit (40)

les salles de classe, et au rez-de-chaussée, la vie scolaire, un préau, les bureaux administratifs, le CDI et la salle des professeurs, avec des circulations extérieures abritées ;
- et, à l'ouest, le gymnase, également rétrocedé à la commune, et un plateau sportif.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a été retenue sur concours. L'architecte mandataire est AADI Architectes Associés, à Serres-Castet, et l'architecte associé, SLK-BLANQUET Architectes, à Mont-de-Marsan. Le projet comprend 17 lots entreprises, soit, au total, 30 intervenants sous-traitance.

Le coût du projet s'élève à 16,9 millions d'euros (le collège 10,5 millions €HT et le gymnase 1,8 millions €HT) avec 2 lots prépondérants : « gros œuvre » et « charpente » à 2 millions d'euros chacun.

Le collège a une surface plancher total de 6100 m², avec une répartition de la surface de 5400 m² pour le collège et le gymnase et de 700 m² pour les logements.
Concernant l'aspect énergétique, le collège et le gymnase sont chauffés au bois avec un chauffage de secours au gaz propane et électrique uniquement sur la partie restaurant. Le collège dispose également de panneaux rayonnants en façade et sur les toits des logements pour l'eau chaude sanitaires.

CHANTIER DU COLLÈGE DE LABRIT

Le collège de Labrit accueillera 450 élèves, avec une possibilité d'extension du collège anticipée en prolongement du R+1 à 600 élèves. La livraison du chantier est prévue pour la rentrée scolaire 2015-2016, soit un délai de travaux de 17 mois.

Le projet se découpe en 4 parties avec :

- au nord, un parking extérieur de 70 places, rétrocedé après les travaux à la commune ;
- à l'est, une zone qui comprend 5 logements de fonction (4 chambres, un abri jardin et un abri voiture) et une chaufferie bois ;
- dans la partie centrale, le collège, en R+1,



Gymnase du collège de Labrit (40)

600 m³ de sciage au total répartis sur :

- les façades extérieures du collège, avec un bardage en pin maritime classe 4 ;
- un préau préfabriqué en pin maritime lamellé-collé ;
- un gymnase, intérieur et extérieur, en pin maritime classe 4, des panneaux M1 et des poutres en lamellé-collé de 28 mètres (charpente), un sol souple flottant lino en résine de pin et poudre, une production locale, et une inertie avec un bâtiment béton et des caissons en bois.

La mise en œuvre étant plus complexe, due aux aléas des saisons, avec des gonflements et des retraits du matériau, l'entreprise Arbonis et la Scierie Labadie ont su prendre le temps de travailler ensemble en amont pour progresser sur le process du collage du pin maritime en lamellé-collé.



Plan de la réhabilitation de l'école primaire de Garein (40)

ÉCOLE PRIMAIRE DE GAREIN

La Commune de Garein a délégué ses compétences de maîtrise d'ouvrage à la Communauté de commune du Pays d'Albret. Le projet devait conserver un bâtiment existant, une maison bourgeoise du XIX^{ème}, accueillant déjà une école, avec la préservation d'une assise centrale maçonnerie.

Propriétaire de 700 ha de forêt et sensibilisée à la construction bois, la Commune forestière de Garein souhaitait confier le projet à un maître d'œuvre qui leur proposerait une réhabilitation alliant une extension bois à une maçonnerie d'origine.

L'agence SLK-BLANQUET Architectes a été sélectionnée pour réaliser la maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation de l'école. L'entreprise

SARL BAPSALLE, constructeur de maison bois, a réalisé l'extension bois.

L'école a aujourd'hui une surface au plancher total de 400 m². Le coût total de la réhabilitation s'élève à 500 000 euros, comprenant les espaces extérieurs.

La dalle existante a été complétée par des « rustines » au niveau des creux sur les quatre façades ce qui a permis de réaliser des économies sur le gros œuvre. La structure de l'extension est en panneaux bois massif M1, plafond et murs intérieurs, en CLT apparent. La réservation électrique a été réalisée directement dans les panneaux, comme le gros œuvre, prévue au moment de la conception de l'extension. Les panneaux CLT permettent de fixer le mobilier directement aux murs.

Un sol lino (huile de lin + poudre de bois + résine) produit localement recouvre toute la surface intérieure du nouveau bâtiment.

Le revêtement extérieur est en pin maritime landais, des lames bois aboutées et des panneaux



Façade ouest de l'école primaire de Garein (40)

contreplaqués traités en autoclave. Les autres murs de façade sont traités en bardage bois horizontal en pin maritime posés en claire voie. Non exposée, la façade ouest, a une bonne durée de vie. La façade nord, donnant sur le préau et les aires des jeux, est traitée en calepinage de panneaux contreplaqué carrés de différentes couleurs. La continuité des clins sur menuiserie posés en claustras est réalisée avec le même matériau que le bardage. Les poteaux du préau sont réalisés en bois contrecollé abouté en pin maritime avec un traitement autoclave marron. Les menuiseries extérieures brise soleil bois sont également en pin maritime. Une isolation de l'extension par l'extérieur a été réalisée. A l'intérieur, l'isolation acoustique et thermique est assurée par les murs existants, en pierre apparente, et l'ajout d'enduits.

AGENDA 2015

Forte mobilisation des aquitains cette année au Prix national de la construction bois, avec 44 candidatures toutes catégories confondues. Des réflexions se portent aujourd'hui sur la création d'un Prix Régional de la Construction Bois...

Communication sur les candidatures aquitaines est prévue.

Prochaines Rencontres Professionnelles Bois Construction, vendredi 2 octobre prochain dans le Médoc avec la visite des aménagements de la Lagune de Contaut et la visite du chantier de la nouvelle usine Adampack.

Conférence Annuelle Bois Construction du CODEFA, mardi 10 novembre prochain, à l'occasion du Salon Vivons bois, à Bordeaux-Lac, sur le thème « Réhabilitations, surélévations et extensions en bois ». Le programme de la Conférence sera prochainement diffusé.

Formation proposée aux élus sur l'intérêt de construire en bois local dans les Landes le 25 septembre à la Réserve naturelle d'Arjuzanx (URCOFOR-CODEFA).

Journée à Energie Positive en région co-organisée avec l'Espace Info Energie d'Artigues-près-Bordeaux, le 8 octobre, avec des visites d'un chantier forestier, d'une scierie et d'une entreprise de construction bois.



Marine Penin, Prescripteur bois
mpenin.codefa@gmail.com - <http://www.codefa.fr>
tel 06 37 06 11 83

Responsable presse Sandrine Besnard
maurice@mauricehome.fr
tel 06 07 03 77 23

Annuaire des fournisseurs de bois locaux
<http://www.bois-aquitaine.com>

Crédits photo Sandrine Besnard, Maurice Home

